

Comité Départemental

Nievre



**Régional de Cyclocross
11 Janvier 2009
URZY.58**





Une Autre Idée du Sport



CHAMPIONNAT REGIONAL DE BOURGOGNE CYCLO-CROSS.2009

Règlement de l'épreuve

Le Championnat **Régional UFOLEP de Bourgogne de Cyclo-cross** se déroulera le dimanche 11 janvier 2009 à Urzy (Nièvre), Domaine de la Fontaine Cavalier .
<http://www.fontaine-cavalier.com>

Il sera organisé par le Comité Départemental de la Nièvre .

Y seront appliqués les Règlements Nationaux UFOLEP .

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris à ceux qui ont la double appartenance UFOLEP/FFC et/ou UFOLEP/FSGT , à condition que leur catégorie FFC et/ou FSGT soit compatible avec les classifications UFOLEP .

COMITE D'ORGANISATION

- Président de l'épreuve Patrick JOLY
- Engagements Martine MARTIN
- Responsable technique Patrick DE MATTEIS

Article 1 – CATEGORIES

- Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 3 partant(e)s.

Un seul titre décerné en catégorie « Adultes Féminines ».

- Catégories d'âges

- . Jeunes Masculins 15/16 ans (nés en 1992 et 1993)
- . Adultes Masculins 17/18 ans (nés en 1990 et 1991)
- . Adultes Masculins 19/29 ans (nés de 1979 à 1989 inclus)
- . Adultes Masculins 30/39 ans (nés de 1969 à 1978 inclus)
- . Adultes Masculins 40/49 ans (nés de 1959 à 1968 inclus)
- . Adultes Masculins 50 ans et plus (nés en 1958 et avant)
- . Adultes Féminines 17 ans et plus (nées en 1991 et avant)

- Une épreuve pour les Jeunes de 6 à 14 ans sera organisée, SANS ATTRIBUTION de titre.

TRES IMPORTANT

Licencié(e)s UFOLEP ayant la double appartenance FFC et/ou FSGT.

a) Cas des licencié(e)s UFOLEP né(e)s en 1994, surclassé(e)s strictement UFOLEP ou pour double appartenance FFC et/ou FSGT :

- Ils seront engagés en catégorie « Jeunes 15/16 ans »
- Ils devront présenter un **certificat de surclassement simple**, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Peut pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».

b) Cas des licencié(e)s UFOLEP né(e)s en 1992, surclassé(e)s strictement UFOLEP ou pour double appartenance FFC et/ou FSGT :

- Les « Masculins » participeront dans la catégorie « Adultes Masculins 17/18 ans » ; les « Féminines » participeront dans la catégorie « Adultes Féminines 17 ans et plus ».

Régional de Bourgogne Cyclo-cross 11 janvier 2009

Menu « Participants et accompagnateurs »

Crudités

Poulet - Légumes

Yaourt - Gâteau maison

Boisson non comprise – Participants : 8 €

Accompagnateurs : 12 €

Menu « Table d'hôte »

Entrée

Carbonade de bœuf à la Flamande

Fromage blanc – Poire au vin

Boisson non comprise : 19,50 €

Bulletin ci-joint

à retourner avant le 03 janvier 2009

à Martine MARTIN – 5 rue des Grands Champs – 58160 IMPHY

- Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre de la catégorie concernée ne sera pas attribué.
- Ces réclamations doivent être confirmées, dans les 24 h, par courrier recommandé

Président du Comité Régional
UFOLEP
Rue de Strasbourg
71017 MACON Cedex

accompagnées d'un chèque de 60 €, libellé au CRUB .

Article 11

Le fait de s'engager implique que les concurrents aient pris connaissance de ce Règlement et l'acceptent dans son entier .

Le Comité d'Organisation

- Ils (elles) devront présenter un certificat de surclassement exceptionnel, délivré par le médecin fédéral UFOLEP départemental ou régional (ou à défaut par un médecin spécialiste du sport) et portant la mention « Peut pratiquer la compétition VTT (ou cycliste) avec des adultes ».

*Faute de ce document, le départ sera interdit
aux licenciés concernés .*

Article 2

«Le Département et le Régional étant des épreuves qualificatives pour le National (Contact du 15 octobre 2005), les prétendants à la sélection doivent obligatoirement participer à ce Régional.

Article 3 – Engagements

- A adresser à **Martine MARTIN** avant le **03 janvier 2009**

5 rue des Grands Champs 58160 IMPHY

Aucun engagement par téléphone, télécopie et/ou fax.

Aucun engagement individuel .

Engagements par club . Utiliser la fiche d'inscription jointe .

Article 3b – Tarifs des engagements

(Fixés par le Comité Régional)

- Adultes à partir de 17 ans (nés en 1991 et avant) : 8 €
- Jeunes 6 à 16 ans (nés de 1992 à 2002 inclus) : 4 €

Article 4 - Remise des dossards

- Dimanche 11 janvier à partir de 10 h 00 – Domaine de la Fontaine Cavalier

- Les engagé(e)s devront présenter obligatoirement leur licence UFOLEP 2008/09 et leur carte «Cyclo-cross» 2009, homologuées depuis au moins 8 jours, complétées et signées .

- Les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ aux compétiteurs qui ne présenteraient pas ces documents . La décision sera prise par les Commissaires aux Règlements , et sans appel .

Licence et carte seront restituées en échange du dossard .

Article 5 – Déroulement des épreuves

- Départ - Domaine de la Fontaine Cavalier « Chemin de la Beue »
- Circuit de 2 km

Heures de départ	Catégories	Temps maximum autorisé
09 h 00	<i>Randonnée pédestre pour les accompagnateurs</i>	
09 h 30	Reconnaissance du circuit	Moins de 10 ans : 1 tour
11 h 00	Jeunes 14 ans et moins	10/12 ans : 3 tours 13/14 ans : 5 tours selon le terrain
13 h 45	Adultes Masculins 40 ans et +	50 min
13 h 46	Jeunes 15/16 ans	30 min
15 h 00	Adultes Féminines 17 ans et +	30 min
15 h 01	Adultes Masculins 19/39 ans	50 min
	Adultes Masculins 17/18 ans	40 min

Article 6 – Tenue vestimentaire

- Voir Règlement National (Interdits : Maillots de groupes professionnels en activité – Maillots strictement publicitaires sans le nom de l'association – Maillots de Champion) .
Maillot de club obligatoire .

- Lors de la cérémonie protocolaire de remise des récompenses, la tenue « cycliste » est obligatoire (Maillot et cuissard) . Tout licencié ne portant pas cette tenue se verra refuser l'accès au podium .

Article 7 – Matériel

- Voir le Règlement National .
- « Oreillettes-radio » interdites .

Article 8 – Récompenses

- Domaine de la Fontaine Cavalier – 16 h 30
- *Uniquement des récompenses honorifiques*
 - Coupe aux 1^e, 2^e et 3^e de chaque catégorie .
 - Souvenir à tous , y compris à ceux qui ont abandonné. (Seuls les concurrents assistant à la cérémonie protocolaire y auront droit) .

Article 9 - Discipline

- Interdiction de s'entraîner sur le circuit pendant les épreuves . (Pénalité de 5 min)
- Interdiction à tout concurrent , qui a terminé, de franchir la ligne d'arrivée une nouvelle fois et/ou revenir en sens inverse. (Déclassement) .

Article 10 - Réclamations

- Les réclamations «à l'amiable» seront reçues par le Représentant du CRUB , dans le quart d'heure qui suivra la proclamation des résultats (et avant la cérémonie protocolaire).
Il les examinera avec les Commissaires aux Règlements .
- Les réclamations officielles devront être faites par écrit , avant la cérémonie protocolaire .
Dans ce cas , les résultats seront provisoires .

CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP 2009

Cyclo-cross – 11 janvier – Urzy

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Aucun engagement individuel , sur place , par téléphone ou fax)

A adresser à **Martine MARTIN**
5 rue des Grands Champs 58160 IMPHY

avant le 03 janvier 2009

CLUB :

N° téléphone du responsable :

Catég. âge	Nom - Prénom	Date de naissance	A remplir obligatoirement		Date homo- logation Licence UFOLEP	Tarif engagement	
			DOUBLE LICENCE Préciser la catégorie FFC FSGT			Jeunes 4 €	Adultes 8 €

TOTAL

JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Chèque libellé à UFOLEP.Bourgogne -Mâcon
- Photocopies des licences , cartes «Cyclo-cross» , CM(édicaux) de surclassement

Faute de ces documents , les engagements ne seront pas enregistrés .

M.(Nom) _____ , Président de (club)
certifie exacts les renseignements indiqués ci-dessus .

Le _____ décembre 2008 ,
Signature ,

CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP DE BOURGOGNE CYCLO-CROSS à URZY (58)

Fiche de réservation de repas



*Vous pourrez vous restaurer sur place à Fontaine Cavalier.
Les repas seront servis à partir de 11 heures.*

2 Menus sont prévus :

Menu participants et accompagnateurs 8 et 12 € :

Crudités, poulet, légumes, yaourt et gâteau maison

Menu table d'Hôte 19,50 € :

Entrée, carbonade de bœuf à la Flamande, fromage blanc et poire au vin

Nom	
Prénom	
Club	
Numéro téléphone	
Adresse électronique	

	Tarif	Nombre	Total
Repas participant	8,00 €		
Repas accompagnateur	12,00 €		
Menu table d'Hôtes	19,50 €		
		total	

Réservations **IMPÉRATIVEMENT** avant le **3 janvier 2009**

Paiement par chèque libellé à l'ordre de **ACL Guérigny**

Merci de retourner votre bulletin de réservation accompagné de votre chèque
à l'adresse suivante :

*Martine Martin
5 Rue des Grands Champs
58160 IMPHY*

(attention : les bulletins de réservation non accompagnés du chèque correspondant ne seront pas pris en compte)